infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

CANADA – Super maïs SmartStax, mini zones refuges : bientôt des super résistances ?

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/10/2009, modifié le 23/07/2025

Le maïs SmartStax a été autorisé à la culture commerciale aux Etats-Unis et au Canada cet été. Élaborée par Dow Agrosciences et Monsanto, cette PGM contient pas moins de huit transgènes lui conférant une tolérance à plusieurs herbicides et une résistance à plusieurs insectes. Greenpeace a dénoncé la légèreté de l'avis des experts canadiens de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) : « Ils ont résumé leur décision en 350 mots. Leur argument est de dire qu'il ne s'agit que d'un croisement entre des technologies qui existent déjà, donc qu'il n'y a rien de nouveau ». Mais en plus de cette caractéristique de disposer de huit transgènes, l'autorisation de ce maïs était accompagnée d'une autorisation de mettre en place des zones refuges plus petites que celles obligatoires pour les cultures GM, Monsanto et Dow Agrosciences ayant argumenté que la présence de plusieurs protéines insecticides permettait de limiter l'apparition de résistance et donc de diminuer la taille des zones refuge [1].

Depuis, Bruce Tabashnik, directeur du département d'entomologie de l'Université d'Arizona, et David Andow, professeur d'écologie des insectes à l'Université du Minnesota, ont tous deux exprimé leur désaccord avec une telle décision de réduction des zones refuges, zones sensées ralentir le développement d'insectes résistants aux protéines insecticides... Les récents travaux du Pr. Tabashnik ont montré justement que des insectes peuvent développer des résistances à deux toxines différentes exprimées par la même PGM [2]. Pour lui, « ces résistances sont attendues quelles que soient les protéines insecticides et leur combinaison » [3]. Mais surtout, le scientifique souligne qu'il n'y a eu aucune recherche montrant que la réduction des zones refuges serait sans impact sur la vitesse d'apparition de résistance. Le Professeur explique donc que cette décision de l'ACIA de réduire les zones refuges a été prise sans donnée scientifique et souligne que la combinaison du maïs à résistance multiple aux insectes et la diminution des zones refuges s'annule tout simplement (davantage de résistance d'un côté – une facilitation de l'apparition de résistance de l'autre). Cette opinion est confirmée par David Andow qui affirme que « cette décision n'est pas prise sur des bases scientifiques ». Selon lui, certaines études citées par l'ACIA ne sont même pas pertinentes [4]. En tout cas, du côté de l'ACIA, aucune communication n'a été faite sur l'hypothèse de réétudier la question...

[1] AMERIQUE DU NORD – Autorisation d'un maïs à huit transgènes !

[2] Des insectes peuvent devenir résistants à deux toxines !

[3] The Epoch Times, 12 août 2009 http://www.theepochtimes.com/n2/con...

[4] cf. note 1

Adresse de cet article : https://infogm.org/canada-super-mais-smartstax-mini-zones-refuges-bientot-des-super-resistances/